

1,6-Diaminohexane

SP-B-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 106 187
Nom commercial	: 1,6-Hexanediamine.
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE

: Xn; R21/22
C; R34
Xi; R37

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)Classe de danger et code de catégorie

• Dangers pour la santé

: Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.

• Mention de danger

: H312 : Nocif par contact cutané.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

• Conseils de prudence

- Généraux
- Prévention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 4

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

1,6-Diaminohexane

SP-B-T-N

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- Intervention

: P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Hexamethylenediamine	: 100 env. %	124-09-4	204-679-6	612-104-00-9	Xn; R21/22 C; R34 Xi; R37 Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H335)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation

: En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau-claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs.
Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Adéquats

: Poudre.
Mousse.
Eau.

- Contre-indiqué

: Dioxyde de carbone.

Risques particuliers

: Combustible.
En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
La décomposition thermique génère :
Oxydes d'azote.
Monoxyde de carbone.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 4

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

1,6-Diaminohexane

SP-B-T-N

6. MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

: Evacuer et restreindre l'accès.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

: Eviter la production de poussières.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Ecartez toute source éventuelle d'ignition.

L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Stockage

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

: 1,6-diaminohexane, 1,6-hexanediamine, 1,6-hexaméthylénediamine, hexanediamine, hexaméthylénediamine.

Etat physique

: Solide.

Couleur

: Blanc(he).

Odeur

: Amine.

pH

: (100g/L H₂O) : ~ 12

Poids moléculaire

: 116,21

Point de fusion [°C]

: 42-45°C

T°d'ébullition initiale [°C]

: 204-205

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 4

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

1,6-Diaminohexane

SP-B-T-N

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Densité	: (25 °C) : 0,89
Viscosité	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 490 g/L Solvants organiques. (20 °C) : soluble.
Point d'éclair [°C]	: 80
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 305
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 0,7
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 6,3

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Sensible à la lumière Sensible à l'air. Sensible à l'humidité.
Matières à éviter	: Oxydants forts. (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...). Dioxyde de carbone.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. L'inhalation de vapeurs ou de fumées peut causer de graves difficultés respiratoires. Un oedème respiratoire et une hémorragie. Nocif par inhalation.
- Cutanée	: Brûlures. Nocif par contact avec la peau.
- Oculaire	: Très corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Corrosion ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Les symptômes d'une ingestion comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement.
- Autre	: La surexposition à long terme provoque des effets sur le foie et les reins. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 4

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

1,6-Diaminohexane

SP-B-T-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Eviter le rejet dans l'environnement.

Toxicité pour les bactéries : *****

Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE50 : 23,4 mg/L/48h

Toxicité pour les poissons : Leuciscus idus CL50: 62 mg/L/96h

Toxicité pour les protozoaires : *****

Toxicité pour les algues : *****

DThO (gO₂/g)

: Aucune donnée disponible.

DCO

: Aucune donnée disponible.

DBO

: Aucune donnée disponible.

DBO 5 (gO₂/g)

: Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

: Biodégradable.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.

Ne pas réutiliser les containers vides.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name

: 2280 HEXAMÉTHYLÈNE-DIAMINE SOLIDE, 8, III, ADR

- No ONU

: 2280

- I.D. n° :

: 80

Transport terrestre

- ADR/RID

: Class : 8
Group : III

Transport par mer

- Code IMO-IMDG

: UN 2280 Hexaméthylènediamine solide

- Classe

: 8

- Groupe d'emballage

: III

Transport aérien

- ICAO/IATA

: UN 2280 Hexamethylenediamine, solid



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 4

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

1,6-Diaminohexane

SP-B-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- IATA - Classe ou division : 8
Groupe d'emballage IATA : III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59